

DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

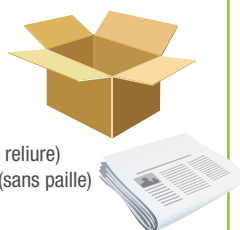
BAC BLEU

MATIÈRES RECYCLABLES PÊLE-MÊLE DANS LE BAC



PAPIER ET CARTON PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Sacs de papier
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans paille)



PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros :



- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique souples (à regrouper dans un sac transparent et bien le nouer)



MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes d'aluminium
- Cintres (regrouper en paquets)
- Tuyaux et chaudières




VERRE

- Toutes les bouteilles et tous les contenants de verre, de toutes les couleurs



MATIÈRES REFUSÉES

- Papier ou carton souillés
- Plastiques sans numéro ou portant le numéro 
- Jouets
- Contenants de peinture
- Bouteilles à gaz propane, aérosols et extincteurs
- Outils
- Vitres, miroirs, ampoules et pyrex
- Matières organiques
- Etc.

• Rincer les contenants pour éviter les odeurs et préserver la santé des travailleurs.

• Mettre les matières pêle-mêle dans le bac. Elles ne doivent pas être dans des sacs.

• Vous manquez d'espace dans votre bac bleu ? Compacter les contenants pour maximiser l'espace.

BAC NOIR

❌ MATIÈRES REFUSÉES

La réglementation interdit de mettre les matières suivantes dans le bac noir :

- Médicaments et déchets biomédicaux
- Matières recyclables (ex. papier et carton, contenants de plastique, verre et métal)
- Résidus domestiques dangereux (ex. peinture, piles, huiles, pesticides, bouteilles à gaz propane)
- Matériaux de construction et de démolition (bois, gypse, ...)
- Appareils électriques, électroniques et informatiques
- Résidus verts (ex. feuilles mortes, herbes de jardin et arbres de Noël)
- Pneus et batteries d'auto
- Meubles et matelas

ÊTRE VERT AU QUOTIDIEN!

- Utiliser des contenants réutilisables (bouteilles et plats lavables).
- Donner une deuxième vie aux matières ou aux objets en les réutilisant à d'autres fins.
- Donner les objets en bon état à des organismes (divers points de collecte) ou à une autre personne.
- Composter avec un composteur domestique ou un vermicomposteur.
- Herbicycler votre gazon et vos feuilles.
- Les médicaments sont acceptés dans les pharmacies.

RÈGLES À SUIVRE

BAC BLEU

Matières recyclables seulement. En cas d'excédent, aller les porter à l'écocentre. **Les bacs bleus contenant des matières refusées ne seront pas vidés et les matières à l'extérieur des bacs ne seront pas ramassés.**

BAC NOIR

Déchets domestiques seulement. **Les bacs noirs contenant des matières refusées ne seront pas vidés et les déchets à l'extérieur des bacs ne seront pas ramassés.**

CONSEILS

- Le bac noir doit être considéré comme la dernière alternative.
- Le poids des matières mises dans le bac noir détermine la facture à payer pour l'enfouissement.
- Plus il est lourd, plus la facture collective augmente!

QUAND

Mettre les bacs en bordure de rue la veille de la collecte et les retirer une fois la collecte terminée.

COMMENT ORIENTER VOS BACS

Les poignées et les roues doivent être orientées vers la rue afin de faciliter le travail des employés des travaux publics.

EN HIVER

Déneiger et déglacer complètement le dessus et les côtés des bacs de façon à les rendre facilement accessibles. **Les bacs enneigés ou difficiles d'accès ne seront pas vidés.**

CALENDRIER DE COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

2015

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TRUCS ET CONSEILS



Municipalité de Val-Morin

NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR
MRC DES LAURENTIDES

AMHERST | ARUNDEL | BARKMERE | BRÉBEUF | HUBERDEAU
IVRY-SUR-LE-LAC | LABELLE | LA CONCEPTION | LAC-SUPÉRIEUR
LAC-TREMBLANT-NORD | LA MINERVE | LANTIER | MONTCALM
MONT-TREMBLANT | SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES | SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ
VAL-DAVID | VAL-DES-LACS | **VAL-MORIN**

819-324-5670

www.val-morin.ca

TRAINDEVIEDURBLE.com

CALENDRIER DES COLLECTES 2015 - VAL-MORIN

JANVIER							FÉVRIER							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	
25	26	27	28	29	30	31															30	31					

MARS							AVRIL							SEPTEMBRE							OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	30			27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31
29	30	31																									

MAI							JUIN							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2		7	8	9	10	11	12	13	1	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	12
3	4	5	6	7	8	9	14	15	16	17	18	19	20	8	9	10	11	12	13	14	13	14	15	16	17	18	19
10	11	12	13	14	15	16	21	22	23	24	25	26	27	15	16	17	18	19	20	21	20	21	22	23	24	25	26
17	18	19	20	21	22	23	28	29	30					22	23	24	25	26	27	28	27	28	29	30	31		
24	25	26	27	28	29	30								29	30												
31																											

JANVIER 2016							FÉVRIER 2016						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2		1	2	3	4	5	6	7
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28	29					
31													

LÉGENDE

- GROS REBUTS
- MATIÈRES RECYCLABLES
- DÉCHETS

SECTEUR EST

1^{ère} à 10^e et 12^e à 22^e Avenue, secteurs de la Rivière, Morin, Lac-Fortier, Lac-La Salle et Curé-Corbeil Est: lundi pour les ordures et mercredi pour le recyclage.

SECTEUR OUEST

11^e Avenue, secteurs Trudeau, Alverna, boul. Labelle, Curé-Corbeil Ouest, Beaulne et Val-Royal: mardi pour les ordures et jeudi pour le recyclage.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Approximativement 1015 tonnes de déchets domestiques, 363 tonnes de matières recyclables et 5 tonnes de gros rebuts sont collectés annuellement dans votre municipalité!

UN PROBLÈME ?

Pour un problème avec la collecte, pour remplacer ou commander un nouveau bac, contactez LA MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN au 819-324-5670 ou municipalite@val-morin.ca

éco CENTRE

GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS DE LA MRC DES LAURENTIDES

- ✔ **RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)***
Peinture, aérosols, vernis, solvants, pesticides, produits nettoyants, huile à moteur, ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, bombonnes de propane, piles, cartouches d'encre, extincteurs, etc.
** Ces produits peuvent aussi être apportés dans les dépôts de RDD*
- ✔ **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION**
Bois, branches, arbres de Noël, métal, béton, bardeaux d'asphalte, brique, pierre, gypse, couvre-planchers (tapis, prélat, céramique, etc.), douches, baignoires, éviers, toilettes, etc.
- ✔ **APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES, INFORMATIQUES**
Électroménagers avec halocarbures (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs d'air et déshumidificateurs), cuisinières, lave-vaisselle, laveuses, sècheuses, tous les petits électroménagers et appareils électriques, téléviseurs, vidéos, radios, ordinateurs, périphériques, cellulaires.
*Programme de remplacement de frigos pour les ménages à faible revenu : www.hydroquebec.com
Pour participer au programme, composez sans frais le 1 877 222 0809*
- ✔ **MEUBLES**
Tous les meubles (divans, matelas, tables, chaises, etc.)
- ✔ **OBJETS DIVERS**
BBQ, tondeuses, toiles de piscines, balançoires, etc.
- ✔ **RÉSIDUS VERTS**
ACCEPTÉS UNIQUEMENT DANS LES ÉCOCENTRES DE MONT-TREMBLANT ET DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS AU PRINTEMPS ET À L'AUTOMNE AINSI QU'À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE (RIDR) TOUTE L'ANNÉE.
Feuilles mortes, tiges et brindilles.
- ✔ **MATIÈRES RECYCLABLES**
Papier, carton, contenants de verre, plastique et métal.
- ✔ **PNEUS ET BATTERIES D'AUTO**
Tous les pneus de voitures et de camionnettes et batteries d'auto.

CONSIGNES

Résidentiel seulement. Entrepreneurs refusés. Preuve de résidence exigée.

Heures d'ouverture variables à vérifier auprès de votre municipalité ou

TRAINDEVIEDURABLE.com

éco CENTRE

ÉCOCENTRE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

▶ HORAIRE

ÉTÉ (13 avril au 18 septembre 2015):
Lundi au vendredi de 9h00 à 16h30
HIVER (22 septembre 2015 au 8 avril 2016):
Mardi au vendredi de 9h00 à 16h30
TOUTE L'ANNÉE: Samedi 9h00 à 15h00

▶ ADRESSE

1710, rue Principale
Sujet à changement

COLLECTE DE GROS REBUTS

UNE COLLECTE DES GROS REBUTS A LIEU LES:

13 juillet et 19 octobre 2015
(VOIR CALENDRIER)

ATTENTION

SEULS LES ITEMS SUIVANTS SONT ACCEPTÉS:

(à mettre au chemin la veille de la collecte seulement)

MEUBLES DE MAISON OU DE JARDIN

Table, chaise, divan, matelas, sommier, lit, bureau, bibliothèque, desserte et étagère.

ÉLECTROMÉNAGERS SANS HALOCARBURES

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau.

Tout le reste doit être apporté à l'écocentre

(voir encadré *écocentre*).